URCAP

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 mars 2024

A 14h00, dans la salle des réceptions du restaurant le « VG » (Vieux Grenadiers), le président Daniel POSCIA ouvre cette assemblée générale. Ce sont 46 membres excusés et 80 membres présents (SIG 57/579, VdG 13/599, Communes 8/252, autre 2), y compris le comité, qui assistent à notre assemblée.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 28.03.2023 (ci-annexé)
2. Rapport du Président
3. Rapport du Trésorier
4. Rapport des vérificateurs des comptes
   Discussion, approbation des comptes et vote sur ces rapports
5. Election du Président et des membres du comité
6. Nomination des vérificateurs des comptes
7. Perspectives 2024
8. Propositions individuelles et divers

1. Procès-verbal

Les membres présents n'ayant pas de remarques sur le PV du 28.03.2023 joint à la convocation de cette AG. Pas de remarques, ni questions sur celui-ci. Ce dernier est donc accepté à l'unanimité moins 1 abstentions. Remerciements à l'assemblée et à son auteur Gian Carlo Callegari.
Le PV de la séance de ce jour sera mis à disposition avec les comptes sur le site internet.

2. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les membres de notre Union.

Pour la cinquième fois, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport de Président de l'URCAP pour l'exercice 2023.

Durant cette année 2023 le comité a pu se réunir 8 fois en séances ordinaires, 1 fois en séance extraordinaire et 3 fois en séances de groupe de travail restreint pour examiner les affaires de l'Union.

Au cours de la dernière assemblée générale, le 28 mars 2023, 4 membres du comité ne se sont pas représentés. Il s'agit de **Pierre Jordan, Robert Braito, Philippe Pélissier et Christian Deschenaux**.

Un nouveau membre a été accueilli afin de reprendre les rênes de la trésorerie et de la gestion du fichier des membres. Il s'agit de Monsieur **Eric KUNZ** qui représente les communes.
Ce sont alors 10 membres qui se présentent ou se représentent au comité, sous la présidence de votre serviteur.

L'essentiel de nos séances ordinaires ont été consacrées aux travaux du Conseil de fondation de CAP Prévoyance, ainsi que ceux des 2 CPI.
Pour la séance extraordinaire du mois d'octobre, celle-ci a été consacrée à élaborer notre argumentaire relatif concernant l'amélioration des rentes des pensionnés destinée aux CPI Villes et Communes, ainsi que celle de SIG. Vous avez toutes et tous pu en prendre note sur notre bulletin d'information numéro deux.

Pour les séances du groupe restreint, il s'agissait d'avancer sur les perspectives d'avenir et, principalement, pour ce qui concerne la gouvernance de notre Union. En effet de plus en plus, il nous est nécessaire d'intervenir afin de défendre les pensionnés, principalement pour ce qui concerne la hausse du coût de la vie et de ses répercussions sur le porte-monnaie de ceux-ci et, de la non-évolution des rentes (pas d'indexation ni d'allocation unique). Cette situation nous oblige à intervenir auprès des différents partenaires impliqués dans CAP/Prévoyance. Cette situation, (d'implication des membres de notre comité) nous oblige à prendre en considération l'importance du travail de chacun des membres et, comme nous avions déjà par le passé des indemnités pour le comité et les délégations. Celles-ci ont été revues et adaptées. C'est pourquoi nous avons créé et validé un règlement relatif aux paiements des cotisations et au versement d'indemnités ainsi qu'un règlement au sujet du remboursement des frais. La mise en vigueur a été fixée au 1er janvier 2023.

Pour ce qui concerne CAP/Prévoyance, nos deux représentants au sein des instances de celle-ci, **Robert Thomet** à la Caisse de Prévoyance Interne Villes et Communes et **Jean-Marie Favre** à la Caisse de Prévoyance Interne des SIG et au Conseil de fondation de CAP/Prévoyance.

Ils nous tiennent régulièrement au courant des travaux en cours.
Malheureusement, en ce début d'année 2023 nous n'avons pas été mis au bénéfice tant d'une indexation malgré la hausse du coût de la vie (+2,5% fin 2022) ni d'une allocation unique.
Vous avez pu prendre connaissance, avec notre bulletin d'information No 2, de la plateforme de l'argumentaire qui a été présenté aux instances de CAP/Prévoyance pour les séances du 14 décembre 2023.

Fin novembre 2023, la situation financière des deux caisses, compte tenu de l'ensemble des événements mondiaux et, malgré un indice du coût de la vie qui s'élevait à + 1,4% fin novembre. Les deux CPI ont décidé de renoncer à une éventuelle indexation des rentes. Pour ce qui concerne l'allocation unique la CPI Villes et Communes a renoncé à un éventuel versement. Par contre la CPI SIG a décidé de reporter au bouclement des comptes 2023 (avril 2024) afin de pouvoir prendre sa décision définitive.

Je préciserai, que pour l'indexation des rentes les CPI's doivent aussi tenir compte des incidences négatives sur les résultats à long terme, et que ces incidences toucheraient aussi le personnel actif de l'ensemble des administrations.

Nos 2 représentants, **Robert Thomet et Jean-Marie Favre**, se tiennent volontiers à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.
Encore une fois nous constatons que notre caisse de retraite est toujours gérée d'une manière très rigoureuse.

Nous en profitons pour remercier l'administration de CAP/Prévoyance, sans oublier toutes ses collaboratrices et collaborateurs, pour le travail remarquable effectué pour la bonne gestion de notre caisse de pension. Nos contacts avec cette dernière sont toujours excellents.

Dans le domaine des statistiques, notre effectif comptait, au 31 décembre 2023, 1430 membres, soit une diminution de 95 membres par rapport à l'exercice 2022. La répartition en est la suivante :

- Ville de Genève = 599 moins 61
- SIG = 579 moins 23
- Communes et divers = 252 moins 11

Durant l'année 2023 nous avons eu à déplorer, à notre connaissance, le décès de 45 membres :
La liste est lue par notre Président.

Je vous invite, selon la tradition, à vous lever et à observer une minute de silence pour honorer la mémoire de nos collègues et amis disparus et aussi, adresser une pensée émue à leurs proches qui ont connu la douleur de perdre des êtres chers. Je vous remercie.

C'est aussi l'occasion d'adresser nos amicales pensées et nos vœux de complet rétablissement à nos collègues atteints dans leur santé, sans oublier leurs familles et proches aidants.

Pour l'exercice 2023, nos finances bouclent avec un léger bénéfice comme vous avez pu le lire en complément de la convocation pour la séance d'aujourd'hui. De plus amples informations vous seront communiquées par notre trésorier, **Eric Kunz**, lors de son rapport au point 3 de notre ordre du jour.

Pour la prochaine année, le comité vous propose de maintenir la cotisation à 20. — CHF
Je vous rappelle que les membres qui ont atteint l'âge de 85 ans (nés en 1939 et avant), ne sont plus obligés de payer leurs cotisations, celles-ci devenant facultatives. Nous tenons à remercier les membres qui nous versent tout de même leurs cotisations.

Je ne saurais pas terminer ces propos sans omettre de remercier l'ensemble des membres du comité de l'Union, sans oublier notre Webmaster **Eric Lauper**, pour leur soutien, leur travail et leur dévouement durant l'exercice écoulé

Enfin, à vous toutes et tous, je souhaite une bonne santé et beaucoup de satisfaction pour le futur.
Prenez soin de vous et de vos proches,
Vive l'URCAP !

3. Rapport du Trésorier et gestionnaire des membres

Eric Kunz présente son rapport des comptes.

Préambule :

L'exercice comptable 2023 a été marqué par des modifications techniques et informatiques, ainsi que par des optimisations du plan comptable, d'une automatisation de la gestion des membres et des débiteurs, ainsi qu'une présentation du bilan permettant une meilleure vision d'ensemble.

En effet pour gérer les 1'500 membres de l'URCAP, les autres partenaires et un archivage des données, nous utilisons depuis le 1er janvier 2023, un logiciel multi postes et pluri disciplinaires : Fairgate.

Cette plateforme permet de gérer de manière optimale le fichier des membres, la facturation et le suivi automatique des encaissements, ainsi que toute la communication interne et externe. Cette année a été celle des paramétrages et de l'installation des divers modules. Je crois que nous pouvons le dire ! Sans ce logiciel, une telle masse de données ne peut pas être gérée efficacement et avec la précision requise, ainsi que les risques inhérents à ce genre de traitement. Nous utilisons un serveur entièrement sur Suisse et les données sont garanties quant à la protection de la sphère personnelle. De plus, les sauvegardes sont également garanties.

En matière de gestion de la base de données, nous avons épuré et apuré les données erronées et surtout les membres qui n'ont plus payés de cotisations depuis plus de quatre ans. Ceci a eu pour effet, une diminution des membres liée à ce correctif de moins 69 membres et nous avons eu, avec regrets, 45 membres décédés.

Par contre, nous avons pu compter sur de nouvelles adhésions à hauteur de 39 membres, soit une diminution nette de 84 membres.

Depuis le début de cette année, nous avons déjà 12 nouveaux membres et avec les diverses interventions de l'URCAP dans les institutions et sa promotion, nous avons pour objectifs d'améliorer nos adhésions pour 2024 et 2025. Au 29 février 2024, nous sommes à : 1'181 membres et 265 membres de plus de 85 ans, soit au total : 1'446 membres.

Exercice comptable 2023
Pour rappel, les cotisations ont passé à CHF 20.00 par membre dès cet exercice. Ceci a généré des rentrées de CHF 29'360.00.
Nous joignons en annexe du présent rapport les diverses justifications quant au compte de résultat 2023.

Nous avions déjà par le passé des indemnités pour le comité et les délégations. Toutefois, nous avons maintenant, pour assurer une gouvernance transparente de valider un règlement pour les indemnités versées et les montants pour les délégations.

Nous avons également défini les indemnités versées aux formateurs pour les préparations à la retraite.

L'exercice 2023, présente aux recettes un montant de CHF 34'119.10 et aux charges CHF 33'375.58, soit un bénéfice d'exercice de CHF 743.52.

Pour mon premier rapport, je vous remercie pour votre confiance et celle des membres du comité

4. Rapport des vérificateurs des comptes

La lecture du rapport des vérificateurs (**Monique Loup et Sylvie Molina**) des comptes est effectuée par **Monique Loup**. Dans ce document, les vérificateurs proposent de donner décharge au trésorier ainsi qu'au comité de l'URCAP. Après avoir constaté la parfaite concordance des comptes avec les pièces présentées, ils ont pu s'assurer de l'existence des actifs figurant au bilan du 31 décembre 2023. Ils relèvent également la parfaite tenue des comptes.

Discussion et vote sur ces rapports
Aucune objection n'étant formulée, les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité et par acclamation.
Le Président demande à l'assemblée de valider et de donner décharge au comité. Cette demande est acceptée par acclamation.

5. Élection du Président et des membres du comité

Notre vice-présidente, **Christiane SCHEIDEGGER** étant absente, **Gian Carlo Callegari** prend la parole et propose la candidature de **Daniel POSCIA**, qui se représente pour assurer un nouveau mandat de Président pour une année.
Demande aux personnes présentes si une autre personne souhaite se présenter.
Cela n'étant pas le cas :
Daniel POSCIA est réélu Président et par conséquent membre du comité à l'unanimité et par acclamation.

Maintenant, avant de procéder à l'élection du comité**,** Je tiens à vous informer qu'un membre important du comité ne se représentera pas cette année et mettra fin à son mandat.
Il s'agit de **Jean-Pierre HODEL**, notre Président d'Honneur, qui quitte le comité après 26 années de services fidèles et dévoués en son sein, dont 18 années comme président de l'Union soit de 2001 à 2018. En 2019, il a été nommé « Président d'honneur » pour ses 18 années de Présidence. Je vais lui remettre un cadeau, ainsi qu'un bouquet pour son épouse, en remerciements des années passées au sein de notre comité. Merci Jean-Pierre et meilleurs vœux de santé pour toi et ton épouse.
Jean-Pierre prend la parole, remercie l'ensemble des personnes avec qui il a collaboré.

Daniel Poscia, remercie l'assemblée de sa confiance et présente les membres du comité qui se représentent. Il s'agit de :

Christiane SCHEIDEGGER Vice-Présidente, Robert THOMET, Jean-Marie FAVRE, Gian Carlo CALLEGARI, Christian GAUCH, Jacques MORET, Frank LAVANCHY, Pierre Yves MALAGOLI, Eric KUNZ.

Pour ce qui concerne nos délégués à CAP/Prévoyance, à la fin de l'année 2023, **Robert Thomet** a décidé de laisser sa place à **Jacques Moret** pour nous représenter auprès de la CPI Villes et Communes, **Jean-Marie Favre** restant auprès de la CPI SIG et du Conseil de fondation.

Le Président remercie **Robert Thomet** pour ces 5 années passées comme délégué de notre Union auprès de la CPI Villes et communes de CAP/Prévoyance. Robert ne quittera pas le comité car il se chargera au sein du comité, des relations avec le SIS qui a rejoint le groupement intercommunal de défense incendie il y a deux ans.

Pour ce qui concerne **Jacques Moret**, il faut noter qu'il ne part pas dans l'inconnu car il a été durant de nombreuses années représentant de la Ville de Genève.

Je vous remercie d'approuver par vos applaudissements ce nouveau comité pour l'année 2024

6. Nomination des vérificateurs des comptes

La vérification des comptes 2023 a été effectuée par Sylvie Molina et **Monique Loup**.

Pour les comptes 2024, **Sylvie Molina** sera No 1 et **Gilbert Lenweiter** N° 2 . **Monique Loup** devenant suppléante.

Acceptez-vous ces membres pour la vérification des comptes ?

Ces personnes sont nommées par acclamation.

7. Perspectives 2024

Jean-Marie Favre présente les points principaux que le comité souhaite traiter lors de cette année 2024, soit :

- Poursuite du développement et mise en œuvre de partenariats Urcap – Ville de Genève – Services industriels de Genève et communes genevoises.
- Réflexion pour une proposition d'un mécanisme compensatoire du pouvoir d'achat corrélé avec l'évolution de l'indice genevois des prix à la consommation.
- Développement de prestations en faveur de nos membres.
- Organisation du 80ème anniversaire
- Organisation et fonctionnement du Comité.
- Mise en valeur des compétences des membres
- Partenariat divers avec d'autres associations de retraités

8. Propositions individuelles et divers

Une proposition individuelle a été formulée au sens de l'art. 8 de nos statuts. Question concernant l'indexation des rentes :

Monsieur **Eric Hermann** (présent aujourd'hui) : « Problématique de l'indexation des rentes, en regard avec une année boursière 2022 mauvaise, et bonne en 2023 ».

Daniel Poscia demande à **Jean-Marie Favre** d'apporter une réponse à ce questionnement. Ce qui est fait et répond aux interrogations et question de Monsieur **Eric Hermann**. Celui-ci suggère que la CAP pourrait octroyer des allocations uniques au vu de la bonne situation financière à son bilan.

DIVERS :

Vous avez pu prendre connaissance de notre nouveau Bulletin d'information, deux numéros vous ont déjà été expédiés ainsi qu'un feuillet invitant à ne pas oublier de voter le 3 mars 2023.

Sur notre bulletin No 2, page 4, nous vous informions de l'arrêt, en 2024 de la publication des décès de nos membres dans la TdG en faveur d'un message pour les anniversaires.

Compte tenu des nombreuses réactions, principalement négatives, le comité a décidé de revenir sur sa décision pour les annonces mortuaires et de maintenir l'idée d'un message d'anniversaire mais pour les jubilaires.

Correspondance par courriel. Actuellement il y a **40 %** membres qui en disposent.
Cette situation nous permet de réduire significativement la masse de papier et d'envoi à expédier.
Nous pensons qu'il reste encore pas mal d'adresses à obtenir.

Nous sommes arrivés à la fin de notre ordre-du-jour.
Est-ce qu'une personne souhaite encore prendre la parole ?

Si ce n'est pas le cas, merci à toutes et à tous de votre présence aujourd'hui.

Je déclare l'Assemblée Générale statutaire 2024 close, et vous donne rendez-vous en mars 2025 pour la prochaine.

Merci à toutes et à tous de votre présence aujourd'hui.

Pour des questions d'agenda et d'emploi du temps, la présentation de Monsieur **S. Goldstein** DG de la Fondation Pro-Senectute Genève a été faite avant le début de l'AG.

Intervention de Monsieur S. Goldstein Membre de la Fondation Pro-Senectute Genève

Accueil et présentation de notre conférencier Monsieur **Goldstein**

Remerciements et félicitations pour les activités de la Fondation. Notre Président mentionne que l'URCAP souhaite engager un dialogue avec Pro-Senectute, afin de voir dans quelle mesure une collaboration serait envisageable.

Le Comité vous invite à prendre le verre de l'amitié à l'issue de la conférence.

La séance est levée à 15h30
Le secrétaire: **Gian Carlo CALLEGARI**

Annexes (sur le Site internet) :

-Rapport des comptes 2023
-Rapport des vérificateurs des comptes
-Présentation Pro-Senectute Genève